

PROGRAMME

Le matin

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS
Michel VILLES, bâtonnier

8h45 « ET SINON, MAITRE, ÇA VA ? »
Sketch interprété par Jacques MEUNIER et Thibault VERBIEST, avocats.

9h LE DROIT AU SERVICE DU PROGRES SOCIÉTAL

Un vaste mouvement de réflexion est en œuvre, au niveau mondial, afin d'élaborer de manière participative, une nouvelle vision du progrès sociétal et des moyens à mettre en œuvre. La résolution de l'ONU du 19 juillet 2011, déclarant le bonheur et le bien-être comme objectif commun à tous les objectifs du Millénaire, a donné une impulsion et une cohésion à cette stratégie internationale de recherche pluridisciplinaire et d'innovation. La place des juristes doit être première dans ces travaux, afin de placer les valeurs fondamentales d'humanité, qui fondent le socle du droit, au centre de ces réflexions. C'est le défi que relève, avec vous tous, l'Observatoire International du Bonheur.

Yamouna DAVID, avocat honoraire, Directrice et vice-présidente de l'Observatoire International du Bonheur

9h50 LE BONHEUR D'ÊTRE AVOCAT, UN ENJEU FORT DE LA PROFESSION

La profession est à la croisée des chemins entre avocat traditionnel défenseur des libertés et avocat homme d'affaires chef d'entreprise prestataire de service. Un certain nombre de faisceaux d'indices liés à la société en général (nouvelles technologies, génération Y, risques psychosociaux) et à la profession en particulier (problème d'attractivité, solitude, pression financière...) démontrent qu'un enjeu de la profession est de pouvoir mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle. Nous vous présenterons les travaux réalisés en ce sens par la commission « qualité de vie » du barreau de Paris.

Karine MIGNON-LOUVET, avocat au Barreau de Paris, Présidente de la Commission Qualité de vie du Barreau de Paris

10H30 PAUSE CAFE

11h ENTRE MORALE ET ÉTHIQUE : LE BONHEUR D'ÊTRE AVOCAT

Si la morale distingue le bien du mal alors notre vie est simple car la loi nous dit ce qui est mal et ce qui est bien, elle rend la justice. En revanche l'éthique nous dit ce qui est juste au sens de ce qui est équitable pour soi et pour les autres. Si le bonheur est une attitude qui sache conjuguer la paix de l'esprit, la joie de vivre, la connaissance de soi et la relation aux autres, le bonheur d'être avocat se situe certainement dans la manière de prendre des décisions en cohérence avec la déontologie du métier, la loi, l'équité et les valeurs personnelles dans lesquelles nous croyons. Le bonheur ne s'improvise pas, il est un doux mélange de ces différents ingrédients. Nous verrons comment essayer de les faire composer ensemble.

Prof. Dr. Emmanuel TONIUTTI, président de *International Ethics Consulting Group*

11h50 LE CERVEAU CET INCONNU !

Sur quelles motivations profondes l'avocat peut-il entretenir un bonheur durable ? Comment le cerveau humain prend-il des décisions intelligentes ou inadaptées ? Quels substrats cérébraux empêchent la pensée d'être claire et lucide ? Quel « savoir-être » développer en soi pour aborder la complexité grandissante de notre environnement ? Quelle attitude prendre face à la mauvaise foi ou la manipulation ?

Pierre MOORKENS, fondateur de l'Institut de neurocognitivisme

12h30 : Déjeuner

L'après midi

14h REFLEXIONS ET EXERCICES EN ATELIERS SUR LES THEMES DE LA MATINEE

1^{er} atelier Le droit au service du progrès sociétal

Intervenant : Yamouna DAVID
Animateur : Avi SCHNEEBALG, avocat honoraire, magistrat

2^{ème} atelier Le bonheur d'être avocat, un enjeu fort de la profession

Intervenant : Karine MIGNON-LOUVET
Animateur : Marie-Françoise DUBUFFET, avocat

3^{ème} atelier Entre morale et éthique : le bonheur d'être avocat

Intervenant : Prof. Dr. Emmanuel TONIUTTI
Animateur : Armand BRODER, avocat

4^{ème} atelier : Le Cerveau cet inconnu !

Intervenant : Pierre MOORKENS
Animateur : Thibault VERBIEST, avocat

16h SYNTHESE DES QUATRE ATELIERS EN SEANCE PUBLIQUE

Stéphane BOONEN, vice-bâtonnier

17h CONCLUSIONS ET ENVOL

Jean-Pierre Buyle, ancien bâtonnier

17h30 CLOTURE